

BILLY

infos



FESTIVITÉS QUAND LA PLAGE S'INVITE À BILLY-MONTIGNY!

page 10



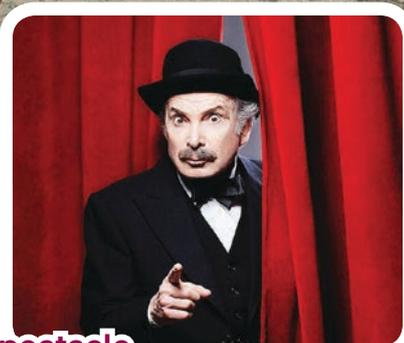
Société
Un marché dominical plus
que centenaire

page 7



Vacances d'été
On ne s'ennuie pas à l'accueil
de loisirs!

pages 8 et 9



Spectacle
Popeck vous donne rendez vous
à Léon Delfosse en octobre!

page 12

Mariages

Vive les mariés !



Félicie Braquart, coiffeuse et **Milan Proksa**, maçon, unis le Samedi 21 juillet, par Dominique Faliva, adjointe au maire



Angéline Morales, auxiliaire de vie et **Joseph Foé**, unis le samedi 11 août par Patrick Canivez, adjoint au maire.



Ophélie Wable, auxiliaire de vie et de **Mickaël Malbranque**, opérateur machines, unis le samedi 11 août par Patrick Canivez, adjoint au Maire.



Elodie Frémont, infirmière, et **Rudy Dutkiewicz**, foreur, unis le 18 août par Patrick Canivez, adjoint au Maire.



Olivia Marlière, manutentionnaire, et **Noël Grandin**, agent de production, unis le 18 août par Patrick Canivez, adjoint au Maire.



Marie Grard et **Grégory Hentz**, chauffeur livreur, unis le 18 août par Patrick Canivez, adjoint au Maire.

Naissances

Fatima-Zahra Idrissi, le 2-07-2018 ; **Lucas Drécourt**, le 3-07-2018 ; **Mayron Caron**, le 7-07-2018 ; **Léna Coquette**, le 7-07-2018 ; **Kacem Benhaddouche**, le 11-07-2018 ; **Ryad Ouardi**, le 12-07-2018 ; **Sohanne Demay**, le 14-07-2018 ; **Kévin Jurdeczka**, le 19-07-2018 ; **Jade Duchateau**, le 31-07-2018.

Décès

Auguste Jourdain, 89 ans ; **Tomasz Grochowski**, 44 ans ; **Danielle Hrymalak**, 61 ans ; **Jonathan Raoult**, 23 ans ; **Marcel Taciak**, 86 ans ; **Françoise Tolbes**, 72 ans ; **Georges Hubert**, 71 ans

À savoir!

• Règlement de la restauration scolaire : des nouveautés

Suite au changement d'organisation de la cantine scolaire (repas confectionnés sur place), il vous faut prendre note de certaines modifications :

Les inscriptions permanentes se feront à l'année. Toute absence de la cantine doit être signalée la semaine qui précède et, au plus tard, le mardi avant 17h par téléphone à la mairie au 03 21 13 81 26. Le repas ne pourra être décompté que si l'enfant est malade à compter du 2^e jour d'absence (sur présentation d'un certificat médical).

Les inscriptions occasionnelles devront se faire au plus tard le mardi qui précède. Par exemple, si un enfant doit manger le mardi 11, jeudi 13 ou vendredi 14 septembre 2018, la réservation doit impérativement être prise, au plus tard, le mardi 4 septembre avant 17h. Aucune dérogation ne sera possible.

• Modification de permanence d'élue

A partir du 5 septembre, la permanence de Nathalie Megueulle, Adjointe au maire, déléguée aux oeuvres sociales, aura lieu tous les mercredis de 9h30 à 10h30 au CCAS, 33 rue de Rouvroy.

• Coupure d'électricité

Mardi 25 septembre entre 8h et 16h et mercredi 26 entre 8h et 9h30 et 15h et 16h30, une coupure d'électricité aura lieu dans les endroits suivants :

3 allée Guy Môquet ; 1 au 7, 2, 6 au 8 rue de Nevers ; 12 au 18 avenue de la Fosse 10 ; 2 au 4, 8 rue de Niort ; 1 au 23, 2 au 8, 12 au 30, 1B rue du Docteur Schaffner ; 9 au 21, 6 au 18 rue de Châtellerault ; 5, 4 rue de Nantes ; 1, 6 avenue de la Fosse 2 ; 1 au 15, 2 au 16 Résidence Les Tilleuls ; 39 au 65, 47B, 49B, 51B, 53B, 53 T Route de Méricourt ; rue Léo Lagrange.

Sommaire

Pages 4 et 5
Durant l'été, les services municipaux n'ont pas chômé !

Page 6
Parole d'élue avec **Philippe Pecqueur** Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, Environnement et Développement durable

Page 7
Focus sur le marché de **Billy-Montigny**, plus que centenaire et 2^e marché dominical de la Région.

Pages 8 et 9
Retour sur deux mois de vacances au sein de l'Accueil de loisirs.

Page 10
Billy-Montigny fête l'été !

Page 11
Les footballeurs billysiens prêts pour la nouvelle saison et le Tennis club fait le point.

Page 12
Le comédien **Popeck** de passage sur les planches de l'espace Culturel **Léon Delfosse**. La semaine bleue fait son retour avec **Alain Lempens** dans sa pièce «L'Art chti Show»

Page 13
L'amicale Laïque remet le couvert avec **Sylvie & Cocq** et la médiathèque débute sa saison culturelle 2018/2019.

Page 14
Vie commerçante : **Daniel Soudek** et **Sylvie Caudron** partent à la retraite.

Page 15
Tribune libre

Page 16
Agenda

Billy-Infos

Mensuel d'informations de la ville de Billy-Montigny
Mairie, rue Jean Jaurès
62420, Billy-Montigny
Tél : 03 21 13 81 13
Fax : 03 21 13 81 21

Mél : secretariat@billy-montigny.fr
Site web : www.billy-montigny.fr
Facebook : /ville.billy.montigny

Directeur de la publication et rédacteur en chef :

Bruno Troni

Rédaction et photos, conception graphique et impression :
Service communication



Édito

Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Le 14 juillet, Festi'cités et autres fêtes de quartier semblent déjà loin, mais laissent à chacun de belles images.

Après avoir goûté un repos bien mérité, adultes et enfants s'apprentent à retourner aux occupations qui accaparent l'essentiel de leur vie durant le reste de l'année. Les longues journées d'été s'achèvent, et les parasols, transats et autres ballons de plage ne tarderont pas à retourner dans leur malle en attendant l'été prochain. Les familles s'affairent dans les rayons papeterie à la recherche des derniers éléments indispensables à une rentrée scolaire réussie. La plupart des enfants, quant à eux, se mettent aussi en quête des activités extra-scolaires auxquelles ils pourront s'adonner, et les bénévoles des associations sportives et culturelles locales sont prêts à recevoir les premières inscriptions.

Durant cette trêve estivale, les services municipaux se sont eux aussi démenés pour que cette rentrée se passe bien. En effet, l'ouverture prochaine de la nouvelle cantine scolaire et le dédoublement des classes de CP ont mobilisé une partie des agents pendant que d'autres redonnaient aux écoles quelques coups de pinceaux et autres réparations bienvenus. Le cadre de vie n'a pas été oublié puisqu'il a également été procédé à diverses réfections dans les rues de notre commune.

Les mois qui arrivent s'annoncent chargés en événements en tous genres parmi lesquels des initiatives relatives à l'un des sujets de préoccupation majeurs de la population comme de notre municipalité, à savoir la santé. A cet égard, nous espérons vous accueillir nombreux lors de l'après-midi du 28 septembre où il sera question de cette maladie trop peu connue qu'est le diabète.

Dans l'attente, je vous souhaite à tous une reprise agréable.

Votre maire

Bruno TRONI



LES CHANTIERS DE L'ÉTÉ

Alors que tous les écoliers profitaient pleinement de leurs vacances, les employés des services techniques municipaux procédaient aux différents travaux de restauration dans les écoles de la commune.

Les ouvriers se sont activés afin que tout soit prêt pour le jour de la rentrée. Les établissements scolaires Robert Doisneau, Voltaire-Sévigné, Louise Michel et Suzanne Lanoy ont bénéficié de travaux de peinture, sanitaire et d'un grand nettoyage des classes afin que les écoles de notre ville demeurent des lieux où les enfants peuvent apprendre et découvrir dans de bonnes conditions.

Des classes de CP dédoublées

Le chantier le plus important concernait la mise aux normes des classes de CP suite à la décision du gouvernement de mettre en place

leur dédoublement. L'objectif de cette mesure est de réduire le nombre d'élèves par classe à un moment où les enfants acquièrent des compétences cruciales comme la lecture.

Ce sera donc cinq classes supplémentaires qui ouvriront dès la rentrée 2018/2019. Y parvenir était un vrai défi pour la municipalité qui a dû trouver, avec les enseignants, le meilleur aménage-

ment possible dans chaque école. Des travaux de cloisonnement, l'achat de mobilier ou encore de tableaux numériques ont été nécessaires.



Ce coup de neuf ne s'est pas limité aux établissements scolaires puisque les services municipaux ont procédé, malgré la canicule, au difficile entretien des espaces verts. Un bon coup de peinture a également permis de raviver certains passages piétons et bandes jaunes sur les trottoirs. La rue de Nevers a connu aussi son petit lot d'aménagements avec la réfection des trottoirs de façon à les rendre plus praticables.



Des nouveaux panneaux pour une meilleure communication

Ces jours derniers, vous avez certainement remarqué que des nouveaux panneaux d'affichage sortent de terre à divers endroits de la ville. Devenus obsolètes, les anciens ont été retirés laissant place à des supports mieux adaptés à la communication.

Voici leurs emplacements : rue de la Marne (Colombe de la Paix), route de Méricourt (au Corbusier - avec plan de la ville), avenue du 1er mai (face au stand de tir), angle boulevard

Barbusse et rue Florent Evrard (CCAS), boulodrome (Cité 10), angle avenue Léon Blum et rue Denis Cordonnier, angle avenue Léon Blum et rue Marc Sangnier, rue Pasteur (face à la Médiathèque Nelson Mandela), Gare SNCF (avec plan de la ville), rue Jean Jaurès (face au Centre Pablo Picasso - avec plan de la ville), avenue Jean Moulin (face à la Poste), avenue de la Fosse 2 (Parc urbain), avenue de la République (à proximité de la rue Alfred Dupont - avec plan de la ville), rue du 8 mai 45 (au niveau du Parc Léo Lagrange - avec plan de la ville), angle avenue de la République et rue Roger Salengro, avenue de la République



(à proximité de la rue Thellier de Poncheville - avec plan de la ville), rue de la Convention (stade Paul Guerre)



Histoire d'embellir encore un peu plus la ville, le square Maximilien de Robespierre s'est vu doté de nouveaux lampadaires s'intégrant avec élégance dans le paysage. Ces installations ont été facilitées grâce au camion grue récemment acquis.

Faits divers

Des incivilités intolérables

Depuis un certain temps, les Billysiens constatent une augmentation des incivilités qui se traduisent notamment, sur les murs, par des dégradations visuelles de mauvais goût, taguées par un ou plusieurs individus peu respectueux de la propriété privée ou communale.



dégradations peuvent être poursuivies en vertu des articles 322-1 et suivants du code pénal et sont passibles d'une amende de 1 500 € à 30 000 € et d'une peine de 2 ans d'emprisonnement.

Il faut savoir que tous ces faits coûtent cher à la collectivité et donc à la population. On ne saurait trop rappeler que la propreté comme le respect des biens collectifs sont l'affaire de tous.

Dans un autre registre, tout aussi important, on a pu constater que des individus peu scrupuleux avaient profité de la période estivale pour commettre des vols au billard club et dans un débit de tabac ainsi que des tentatives d'effraction dans des bâtiments communaux et commerces locaux.

Ces graffitis constituent non seulement une véritable pollution visuelle mais témoignent également d'un réel mépris pour le travail réalisé par les employés communaux du service technique qui œuvrent depuis des années pour embellir notre cité.

Ces agissements honteux et indignes ont poussé la municipalité à déposer plainte auprès des services de police pour dégradations sur les biens communaux. Elle encourage les propriétaires victimes de ces nuisances à faire de même. Les auteurs de ces

Le marché dominical, une véritable institution

C'est l'un des endroits les plus pittoresques de notre commune, le marché de Billy-Montigny. Aujourd'hui, il est le deuxième marché dominical le plus important de la région derrière celui de Wazemmes, et le premier dans le département du Pas-de-Calais.

Idéalement situé sur l'axe Lens-Hénin-Beaumont, il a traversé les années et a gagné en notoriété. Mais il est difficile de retracer l'origine du marché de Billy-Montigny. Il est possible de déduire d'un document d'archives de 1903 - dans lequel un marchand se plaint de charrettes tirées par des chevaux - qu'il date du 19^e siècle, ce qui coïnciderait avec l'essor de l'exploitation minière. Actuellement, le plus ancien commerçant encore en activité est « Jojo » Derache, vendeur de linge de maison, présent depuis 1960.

Ils sont beaucoup à flâner sur le marché. Certains viennent par bus complets et, selon les dires de quelques marchands, il en arrive même d'Amiens ! Il suffit de constater le nombre de véhicules garés en



périphérie du centre-ville pour attester de son succès.

“ Se promener sur le marché un dimanche matin est idéal pour bien commencer la journée ”, précise Daniel, employé de mairie et régisseur depuis maintenant 30 ans. “ Beaucoup de badauds appliquent ce que nous appelons la formule des « 3 P » : PMU, Poulet et Pomme de terre. Un véritable rituel “.

Avec le temps, le marché a évolué et de nouveaux produits sont apparus. La municipalité aimerait diversifier l'offre en alimentaire et attirer des spécialistes des métiers de bouche.

Rappel du calendrier des collectes de déchets

Ordures ménagères résiduelles : mardi-vendredi pour les sacs et jeudi pour les bacs, dès 6^h.

Emballages ménagers recyclables : Vendredi dès 13^h.

Encombrants : Les mercredis 5 septembre et 5 décembre.

Déchets verts : le vendredi après midi dès 13h jusque fin septembre, les 5 et 19 octobre ainsi que les 2 et 16 novembre.

Un travail de terrain par les placiers

Actuellement « perturbé » par les travaux du bus à haut niveau de service, une portion du marché est déplacée sur l'avenue Jean Moulin à partir du bureau de poste jusqu'à la rue Carnot. Toutefois, les marchands ne voient pas leur activité chamboulée pour autant et ceci, grâce à un travail en amont effectué par la commission de marché constituée d'élus et de représentant des commerçants. *“ C'était un casse-tête mais nous avons mené le projet au mieux grâce à la mobilisation de plusieurs de nos services”,* explique Philippe Pecqueur. *“ Cela ne nous empêche pas pour autant de devoir gérer quelques conflits entre marchands. C'est inévitable. C'est pourquoi nous sommes régulièrement présents pour maintenir et développer le contact avec eux ainsi qu'avec les habitants ”.*

Les habitants contribuent, eux aussi, à l'embellissement de la ville

Parole d'élus

Philippe Pecqueur
Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme, Environnement
et Développement durable

Expliquez-nous l'action de la municipalité en matière d'urbanisme.

Philippe Pecqueur : En mairie, nous mettons le plan local d'urbanisme (PLU) à disposition des habitants. Véritable bible, ce document de plusieurs pages est élaboré par nos soins après consultation de la communauté d'agglomération de Lens Liévin (CALL) et autres personnes associées. Toutefois, il est très technique et peu abordable quand on ne connaît pas le sujet. Nos services sont donc également là pour aiguiller les particuliers et professionnels dans leurs projets de construction. Nous entretenons également des relations avec les notaires lors de certaines transactions immobilières.

Nous intervenons, en outre, en cas de litige portant sur des logements indécents ou insalubres. Nous opérons les constatations avant de remonter les faits à l'agence régionale de santé (ARS). De la même façon, nous tentons d'éviter la prolifération des « marchands de sommeil » qui tirent avantage de la détresse des gens en difficulté.

Vous menez un combat au quotidien contre les incivilités. Quelles sont vos armes ?

P.P : Nous sommes, chaque jour, confrontés à des individus peu enclins à respecter les biens communs. Nous constatons des dégradations, des déchets et des déjections canines sur la voie publique mais aussi des nuisances

sonores, visuelles et polluantes. Notre service Ville propre travaille d'arrache-pied pour pallier cela, malgré la baisse d'effectifs suite à la suppression des contrats aidés par le gouvernement. Nous appelons chacun à se responsabiliser et à contribuer à la propreté de notre commune. En ce qui concerne les dépôts sauvages et la zone Eurobilly, cela n'est pas de notre ressort mais de celui de la communauté d'agglomération.

Si les incivilités persistent, nous serons amenés à prendre les mesures nécessaires comme nous l'avons déjà fait au cimetière avec l'installation de caméras.

En matière d'environnement, vous engagez également beaucoup de moyens.

P.P : L'aménagement paysager est très important, tant sur le plan esthétique que pratique. Par exemple, il est possible, grâce à des plantations, de matérialiser la séparation entre les espaces réservés aux piétons et ceux dévolus aux automobilistes. Notre

projet le plus important actuellement est celui du Vieux-Billy. Ce chantier, qui arrive bientôt à terme, a été l'occasion d'appliquer notre vision de l'urbanisme. Les travaux engagés dans ce quartier ont permis d'enfouir les réseaux électriques et téléphoniques afin de limiter la pollution visuelle. Nous avons aussi installé des lampadaires à base de LED, par souci d'économies énergétiques.

Nous travaillons également beaucoup sur les espaces verts. Tout au long de l'année, nos services entretiennent les végétaux et fleurissent les massifs en fonction des saisons. En hiver, les employés s'occupent par ailleurs des décorations de Noël.

Les habitants contribuent, eux aussi, à l'embellissement de la ville. Nous organisons, chaque année, le concours des façades et jardins fleuris depuis bientôt 30 ans afin de valoriser leur implication et de les récompenser. La remise de prix aura d'ailleurs lieu au mois de novembre.



Des vacances sous le soleil billysien

La fête de clôture du centre de loisirs de juillet a eu lieu vendredi 3 août, au groupe scolaire Voltaire/Séguin. Les 150 enfants, accompagnés de leurs moniteurs, ont présenté un spectacle de danses, chants et sketches. Parents, familles et amis étaient venus nombreux les applaudir. Les animateurs ont profité de cette fête pour exposer quelques travaux réalisés par les différents groupes. Durant ces 4 semaines très ensoleillées, les journées étaient bien remplies. Au programme : sorties, activités, parc de loisirs, jeux d'eau... Sans oublier le plaisir d'entendre les enfants joyeux chanter dans les rues lors de leurs sorties.



Quant aux aoûtistes, un peu moins nombreux (environ 70) que les juilletistes, leur thème a été les contes des 1001 nuits. Leur fête de clôture s'est terminée le vendredi 24 août avec Aladin, Ali Baba, etc...

Durant leurs trois semaines estivales, les animateurs avaient concocté un programme varié avec des sorties à : l'aquacub belle dune de Fort-Mahon, au Sportica de Gravelines, au parc d'attractions de Bagatelle. Et, sans oublier les animations habituelles avec sorties au Parc Urbain, à la piscine municipale Louis Aragon et le traditionnel « Billy-Plage ».



Un geste solidaire pour les enfants



Parce que le Secours Populaire Français ne se résume pas à la prise en charge des besoins vitaux et immédiats, il s'attache également à contribuer à l'équilibre global des personnes en situation de pauvreté en favorisant leur accès à la culture, aux loisirs et au sport. Mardi 31 juillet, le président du comité local Robert Krzyzaniak a remis un chèque au service jeunesse de notre ville. Ce geste permet aux enfants bénéficiaires du SPF de

participer aux accueils de loisirs. Pour ceux qui n'ont pas la chance de partir en vacances, ce don est un réel plaisir et une satisfaction pour l'association de pouvoir y contribuer.

Au total, 28 enfants ont pu profiter des accueils de loisirs pendant les vacances d'été grâce au chèque de 2697€. Cette somme importante prend en compte également les repas de midi. Un beau geste de la part du SPF local.

Programme des mercredis permanents

- 5 septembre** : Fabrication des pots à crayons et cyberbase.
- 12 septembre** : Grand jeu et piscine.
- 19 septembre** : Ferme pédagogique de Courrières et boum.
- 26 septembre** : Séance de sport et musée de l'école.
- 3 octobre** : Fureur et cyberbase.
- 10 octobre** : Fabrication des jeux des droits de l'Enfant et séance de piscine.
- 17 octobre** : Fabrication des jeux des droits de l'Enfant et sortie au Parc des cytises.
- 7 novembre** : Fabrication des jeux des droits de l'Enfant et cyberbase.
- 14 novembre** : Après-midi récréative à l'espace culturel Léon Delfosse et séance de Piscine.
- 21 novembre** : Journée des Droits de l'Enfant.
- 28 novembre** : Fabrication de pots de fleurs et Incroyable Talent.

Ouverture du CAJ

A partir du mercredi 5 septembre 2018, le CAJ (Centre Animation Jeunesse), situé à l'Espace Germinal - rue de Dijon - rouvrira ses portes aux horaires suivants : les mercredis de 13h30 à 17h30 et samedis de 13h30 à 16h30.

Ouvert aux jeunes billysiens de 11 à 17 ans, vous passerez un agréable moment en pratiquant des activités telles que : baby-foot, billard, ping pong, jeux de société, sorties, etc... Durant la saison 2018/2019, un projet pédagogique sur le thème « Les aventuriers en herbe » sera mis en place.

Renseignements auprès de Catherine Hantute au 06.72.57.75.76.

Billy-Montigny à l'heure des festivités d'été

A l'occasion de Fest'icités du 14 au 17 août, Billy-Montigny a pris des allures de station balnéaire. Cette manifestation était organisée par la Municipalité avec la collaboration de la Radio du Bassin Minier. Elle a été co-financée par la région des Hauts de France s'inscrivant dans le projet « Nos Quartiers d'Été ».

Les festivités ont été inaugurées par Bruno Troni, Maire, accompagné d'élus municipaux et d'habitants. L'ouverture a été réalisée par la société colombophile «L'Aile de Fer» avec un lâcher de pigeons.

Nos jeunes et moins jeunes billysiens ont pu s'amuser grâce aux jeux traditionnels ainsi qu'aux nombreuses activités prévues par les associations locales et extérieures (tennis de table, amicale laïque, école municipale de danse «Le Khoréa», atelier «Récup'Art», atelier du cirque, atelier de recyclage avec la CALL, etc...).



Les constructions de châteaux de sable n'avaient plus de secret pour les enfants. D'autres s'essayaient au beach volley voire au badminton sur sable (pas facile pour certains !!!). Sur le site de Billy-Plage, on pouvait faire également des balades en poney, jouer aux boules carrées, faire du graffiti, de la capoeira, du hip hop, du freestyle football avec un champion du monde de la discipline et bien d'autres choses encore... Des chanteurs régionaux ont animé la fête, sans oublier le «GRAND SAUT» dans le bac bleu de la piscine Louis Aragon.



Football

C'est reparti pour une nouvelle saison!

Le sourire aux lèvres, le regard pétillant, le souffle généreux, c'est avec plaisir et de détermination que les footballeurs billysiens se sont retrouvés, lundi 6 août, pour la première séance d'entraînement.



Reynald Sergeant, en charge de l'équipe A, sera entouré d'un trio composé de David Knapik, Jean-Philippe Sergeant et Romain Bandel, qui entraîneront respectivement les « seniors B », « les 18 ans » et les « gardiens seniors ».

Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux et aux anciens, l'entraîneur a insisté sur le fait que tout le monde doit avoir le respect de soi et d'autrui. Pour cette nouvelle saison, le groupe ne s'est pas encore fixé d'objectifs

précis. " Nous allons dans un premier temps tâter le terrain " précise Reynald en ajoutant que la priorité est de se maintenir. " Je pense qu'aux alentours du mois de décembre, nous pourrons alors visualiser l'objectif à atteindre ". Nul doute que cette équipe se donnera les moyens nécessaires pour y parvenir.

Du côté transferts, pas de gros bouleversements à prévoir. L'effectif sera sans doute le même que la saison précédente avec l'intégration de certains

jeunes espoirs du club. Toutefois, deux joueurs ont signé chez les Carabiniers, à savoir : Damien Salé de Vimy et Renato Andresi de Wingles.

Après avoir disputé de nombreux matchs amicaux et un tour de coupe de France, les hommes du président Philippe Duquesnoy reprendront le championnat de « Régional 3 - Nord - Pas-de-Calais », le dimanche 9 septembre à 15h au stade Paul Guerre, face à Oignies.

Tennis

Aux amoureux de la petite balle jaune

Franck Nowicki, président du Tennis Club des Carabiniers de Billy-Montigny, souhaite trouver le juste compromis entre le tennis de loisir et le tennis de compétition afin que chaque licencié du club puisse s'épanouir dans sa pratique.

Il insiste sur l'importance de renforcer la place du bénévolat au sein du club et de faire participer le plus grand nombre aux activités en multipliant les occasions de rencontre. L'objectif est de faire du club house un lieu ouvert et convivial et de donner la priorité à l'école de tennis en favorisant le recrutement et l'investissement de jeunes animateurs pour aider le professeur.

A ce jour, le club compte 80 licenciés (40 jeunes et 40 adultes) et une section de baby tennis, encadrée par Nicolas Farbus. Cette année le club avait engagé une équipe en régionale, une chez les

séniors 2 (montée manquée de peu sur le dernier match), une équipe en séniors 3 (novices en compétition) et une équipe +35 ans.

Deux grosses compétitions sont venues clôturer cette saison avec le plateau des sets et le circuit des sets. Le plateau des sets a réuni les enfants de 6 à 12 ans des villes de Noyelles-sous-Lens, Noyelles-Godault, Carvin, Montigny, Harnes et Billy-Montigny.

Le circuit des sets (16 à 55 ans et plus), qui s'est déroulé du 8 au 30 juin, a réuni près de 240 tennismen à la halle Jean Paindavoine du Stade P. Guerre.

Le président ambitionne pour la prochaine saison d'engager des équipes jeunes qui feront leurs premiers pas en compétition et de faire monter les équipes séniors. Il y aura aussi des interventions dans les écoles de la commune.

Quant aux locaux mis à disposition, Franck Nowicki tient à remercier la



municipalité pour le nettoyage et la réfection des surfaces. Une semaine portes-ouvertes aura certainement lieu en septembre et l'assemblée générale se tiendra le vendredi 7 septembre à la halle Jean Paindavoine à 19h.

Contacts et renseignements
Franck Nowicki, 06 63 27 68 21.

UNE BELLE PROGRAMMATION CULTURELLE POUR CLORE LE DERNIER TRIMESTRE 2018 !

Popeck reprend ses plus grands succès

Espace culturel Léon Delfosse (Av. de la Fosse 2)

DIMANCHE 7 OCTOBRE À 16^H

Popeck est un personnage populaire -et non populiste- qui est devenu incontournable. Définitivement ronchon, il a promené sa silhouette à la Chaplin pendant plus de trois décennies. Il est l'un des tout derniers grands du rire et, malgré les années, ses envies de pester et de râler sont restées intactes.

Dans ce spectacle, Popeck reprend ses plus grands succès : La gare du nord, Moïse, Le poisson rouge, Maxim's, Les caleçons, etc.



N'hésitez plus à réserver vos places en mairie, rue Jean Jaurès ou en médiathèque, rue Pasteur. Tarif : 16 € l'entrée

Une semaine tintée de bleu pour les seniors

Que les retraités et les seniors de soixante ans et plus se préparent à passer des moments agréables et surtout très drôles car la « Semaine bleue » sera bientôt de retour. A cette occasion, la municipalité vous invite d'ores et déjà à réserver deux dates...

Les deux rendez-vous se tiendront à l'espace culturel Léon Delfosse (Avenue de la Fosse 2). Un service de ramassage sera assuré par les services municipaux aux endroits habituels.

Pour les extérieurs et les moins de 60 ans, la séance est tarifée à 12 euros.

Renseignements en mairie, rue Jean Jaurès.

JEUDI 4 OCTOBRE DÈS 14^H30

Cette année, c'est Alain Lempens avec « Berdouf » qui viendra fouler le parquet du centre culturel. Une dose de vécu, une lampée de mauvaise foi, une pincée d'acide ch'timique, un soupçon de burlesque, une pointe d'humour, un doigt de suspense, une tonne de « cacoules » et une grosse louche de bonne humeur pour « BERDOUF ! » le nouveau spectacle de la Compagnie « L'Art chti Show ».



VENDREDI 5 OCTOBRE DÈS 14^H30

Séance de cinéma gratuite : «La Ch'tite Famille», comédie réalisée par Dany Boon. C'est une drôle de rencontre qui va avoir lieu dans ce film très divertissant, celle de deux mondes que tout oppose : d'un côté l'art et le luxe, de l'autre le prolétariat. Une fois encore, Dany Boon nous offre des scènes particulièrement cocasses et empreintes de tendresse où les liens familiaux tiennent une place prépondérante.



L'incontournable spectacle de l'Amicale Laïque



L'Amicale Laïque propose un spectacle patoisant le vendredi 26 octobre à 19h, à l'espace Culturel Léon Delfosse.

Sylvie and Coq est de retour à Billy-Montigny avec ses joyeux compères. Ils vous ont fait rire ; et là ils en remettent une couche avec « Viens vir y'a rin a voir ».

Cette pièce passe en revue les petits tracas du quotidien avec des chansons humoristiques et historiques qui mettent en avant les traditions locales. Le patois est à l'honneur tout au long du spectacle ! Tantôt burlesque, tantôt caricatural, l'humour de la revue est efficace et déclenche de grands fous rires sur scène.

Ne manquez pas ce rendez-vous ; c'est gratuit ! Les membres de l'association vous accueilleront au bar et au stand petite restauration.

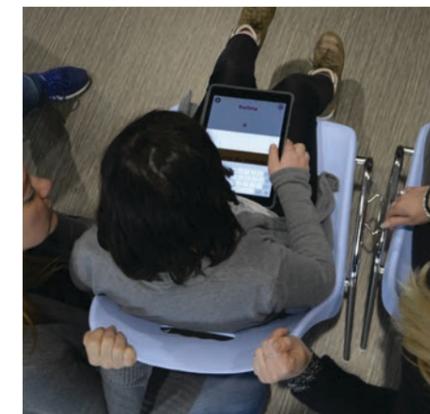
Réservation par téléphone au 06.12.37.39.44

Permanences au centre Pablo Picasso pour retirer les billets le mardi 25 septembre puis le 2, 9, 6 et 23 octobre de 14^H30 à 17^H.

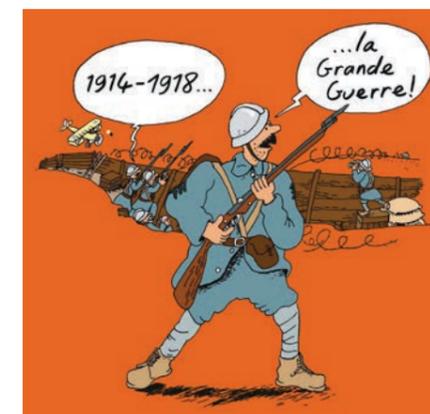
Et à la médiathèque Nelson Madiba Mandela ?

Après une pause estivale bien méritée, l'équipe de la médiathèque vous a préparé un programme varié qui devrait plaire aux petits et aux grands.

En septembre, venez nous retrouver pour notre BILLY GEEK avec la collaboration de Meta Jeux, du 15 au 29 septembre. Le thème choisi pour cette édition : l'histoire de la Nintendo. Au programme : des tournois de jeux vidéo les samedis 15, 22 et 29 septembre, un atelier selfie Game boy, des jeux de société, des ateliers de sensibilisation aux tablettes pour les enfants et les adultes.



En octobre, c'est le moment de commémorer la fin de « la Grande Guerre » qui a fait tant de victimes. Cette fois-ci, c'est une exposition retraçant la Première guerre mondiale qui vous sera proposée. Elle vous permettra de vérifier vos connaissances ou de découvrir cette terrible période qui a marqué à jamais des millions d'hommes et de femmes.



Rendez-vous incontournable pour les amateurs de courts-métrages (dès 8 ans) : Ciné Soupe avec la présence de Rencontres Audiovisuelles, le vendredi 12 octobre à 19^H à la médiathèque Nelson Madiba Mandela rue Pasteur.

Du 13 au 24 novembre, place aux plus jeunes avec Les Enfantillages ! Les 4/7 ans pourront s'enthousiasmer autour de l'exposition « Jeux de dés et mots en couleurs » : lectures, ateliers avec Emilie De Vendt, illustratrice, temps de jeux, ateliers autour de la musique...



Pour clôturer l'année sur une note humoristique, Dorothee, Marie-Pierre et Carine vous proposent un spectacle patoisant gratuit : « Alain fait sin "rinquinquin" » pour chés grands et les nains de plus de 12 ans !

Vendredi 14 décembre, à 19h30

Alain Lempens, tout seu d'sus chés planques, revisite avec humour et beaucoup de mauvaise foi tous les grands événements d'une année. Les dessins humoristiques de ZOM (Henri Wozniak) rythmeront les propos écrits avec une plume trempée dans notre bon vieux patois. Les degrés de l'humour à « géométrique variable » visent à provoquer « un effet ch'tigmatique ».

Réservations obligatoires en médiathèque ou au 03 21 49 08 59

DERNIERS COUPS DE CISEAUX POUR LES COIFFEURS DANIEL ET SYLVIE

Véritables vecteurs de liens sociaux, les commerces de proximité occupent un rôle important dans une vie communale.

Les salons de coiffure en sont la parfaite illustration. Ils animent un quartier, rassemblent, et les coiffeurs passent des moments privilégiés avec leurs clients.

Durant le mois de juillet, deux coiffeurs ont pris leur retraite. La municipalité de Billy-Montigny a tenu à leur rendre hommage pour leur contribution à la vie économique et sociale.



Daniel Soudek 54 ans de métier et 46 ans de boutique.

J'ai commencé à l'âge de quatorze ans, en 1964. Après huit années passées comme employé, j'ai ouvert mon salon en 1973, avenue de la République. Depuis tout ce temps, j'ai vu la ville et ses habitants évoluer. Un noyau de clientèle s'est constitué de génération en génération. Beaucoup d'entre eux sont devenus des amis. Même des riverains, qui ne sont même pas

des clients, nous saluent au passage et parfois, certains s'arrêtent même pour passer un coup de balai. Ce que je retiens de ces nombreuses années, c'est la proximité avec mes clients et leur gentillesse. On en a passé des bons moments. Aujourd'hui, je prends ma retraite mais mon associé Jean-Jacques, présent depuis plus de quarante ans, continue de tenir la boutique.

Sur 37 ans, ma boutique est devenue un petit salon familial, un véritable lieu de rendez-vous entre copines. J'ai traversé les années avec mes plus anciennes clientes, devenues entre temps des amies proches, qui ont aussi vu grandir ma fille depuis ses 4 ans. J'ai également entretenu d'excellentes relations avec mes voisins commerçants.

Personnellement, ce métier m'a permis de m'ouvrir aux gens. Les clientes se sont beaucoup confiées à moi. J'ai donc également tenu un peu un rôle de thérapeute. C'est un peu ça être coiffeur de quartier : 50% travail et 50% social.

Je vais aujourd'hui me consacrer à ma famille tout en gardant contact avec ceux qui m'ont accompagné toute ma carrière.



Sylvie Caudron 44 ans de métier et 37 ans de boutique.

Pour la liste de l'Union Républicaine

Chaque été, la télévision nous abreuve de sagas placées sous le signe du soleil, du mystère et des petites trahisons en famille faisant la joie des téléspectateurs jusqu'à un dénouement en général heureux. C'est un tout autre genre d'histoire qui nous a été conté cet été, avec les plus hautes sphères de l'Etat comme toile de fond. L'histoire, peu reluisante et bien moins drôle, met en scène un certain Benalla, véritable barbouze adepte de la sécurité privée.

C'est à la faveur de faits dignes des polars les plus retors que le proche « collaborateur » d'Emmanuel Macron s'est retrouvé projeté en pleine lumière. Un « chargé de mission » - « observateur » à ses heures - qui se déguise en policier, se transforme en brute épaisse et cogne sur des manifestants, des armes non déclarées, un coffre-fort qui se volatilise, des perquisitions et mises en examen... Ce n'est pas une affaire banale et encore moins anodine car les rôles joués par les divers protagonistes proches de la présidence et du gouvernement jettent bien plus qu'une ombre sur la crédibilité du chef de l'Etat et du système qu'il a mis en place.

Pour la liste Front National

Pas de représentant désigné

Le Premier ministre avait déclaré, la tête haute, que "rien n'a été masqué et rien n'a été omis" tandis que certains ministres et hauts dirigeants tentaient de minimiser leur rôle dans cette incroyable histoire. Gérard Collomb - qui se revendique comme étant le premier flic de France - ne connaissait Benalla "que de vue". Quant au directeur de cabinet de l'Elysée, il ne savait pas trop tout en sachant quand même un peu !

Chaque jour a apporté son lot de nouvelles révélations toutes plus incroyables les unes que les autres et qui laissent à penser que ce genre de « dérives » - pour ne pas dire plus - pourraient transformer la République « exemplaire » vantée par Emmanuel Macron en République « bananière ». Cette sombre affaire, au-delà du rude coup porté à la notion même de République et de démocratie, fait ressortir encore un peu plus les injustices dont sont victimes nos concitoyens qui ont sans doute comme plus grand tort de ne pas faire partie des proches du Président.

Comment accepter, par exemple, que l'« ami » désormais bien encombrant du chef de l'Etat n'ait, par exemple, écopé

Pour la liste Nouvel Horizon

Article non parvenu

que d'une simple « suspension » pour des faits qui auraient valu à n'importe quel salarié un licenciement immédiat pour faute grave et l'engagement de poursuites pénales ?

Comment, les retraités modestes pourraient-ils être rassurés quant à la crédibilité de ceux qui nous gouvernent et qui sont plus prompts à accorder des avantages à leurs proches qu'à ceux qui en ont réellement besoin ? Ainsi, alors qu'ils ne cessent de clamer leur colère contre la baisse de leur pouvoir d'achat, les retraités sont aujourd'hui encore dans l'expectative. En janvier dernier, Emmanuel Macron avait déclaré que "dès l'année prochaine, dans la grande majorité des cas, la hausse de la CSG sera compensée par la baisse de la taxe d'habitation". Il s'avère pourtant que l'on est loin du compte à en juger par le rapport d'information parlementaire sur l'application des mesures fiscales. Edouard Philippe a écarté cette réalité en annonçant qu'une mesure était "en cours d'expertise". Traduction : "nous n'avons pas la moindre idée de ce que nous allons faire car ce n'est pas notre préoccupation principale". Les retraités concernés apprécieront...

- Pour le groupe majoritaire

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

